

**Jeunes artistes, sculpteurs, designers...  
en solo, duo ou trio**

participez au grand concours de création artistique  
du programme Chaque Canette Compte en faveur du recyclage

# GRAND CONCOURS ART'CAN TROPHÉE®



## Art et recyclage font bon ménage

Créez une œuvre à partir de canettes de boisson  
et gagnez l'exposition de votre œuvre  
dans une galerie d'art grand public à Paris  
et de nombreux prix

1<sup>er</sup> Prix 3 000 €  
2<sup>e</sup> Prix 2 000 €  
3<sup>e</sup> Prix 1 000 €

Renseignements et inscription avant le 15 juin 2012  
par courriel à [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr),  
par téléphone au 01.48.05.19.00. par fax au 01.43.55.35.08  
ou par courrier à Adocom-RP, 11 rue du Chemin Vert 75011 Paris.

Conception, réalisation ART'CAN TROPHEE : ADOCOM-RP Paris  
Règlement disponible sur : [www.bcmelaboiteboisson.com](http://www.bcmelaboiteboisson.com) ou [www.chaquecanettecompte.com](http://www.chaquecanettecompte.com)

 BCME  
La Boîte  
Boisson

 chaque  
canette  
compte  
100% recyclable à l'infini



# GRAND CONCOURS ART'CAN TROPHÉE®

**Bulletin d'inscription à la participation au Concours\*<sup>1</sup>, à retourner :**

**soit par Fax : 01 43 55 35 08, soit par Internet : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) ou par voie postale à : ADOCOM-RP, 11 rue du Chemin Vert, 75011 Paris.**

## **Avant Mi OCTOBRE**

(A noter que le dossier de candidature relatif à la création souhaitée proprement-dite sera à envoyer **avant le 8 NOVEMBRE 2012.\*<sup>2</sup>**). La Finale ayant lieu le **20 Novembre à Paris**.

Monsieur ou  Madame ou  Mademoiselle

Nom..... Prénom.....

Adresse mail.....@.....

Portable..... Fixe.....

Adresse postale.....

**Candidat en école** : préciser les coordonnées nom et adresse de l'Etablissement

Précisions quant à ma participation au Concours (rayer la mention inutile)

- Je postulerai seul(e) **OU** Je postulerai en équipe (3 personnes maximum)

**Candidat libre**

### **Simple rappel de l'œuvre demandée pour ce Concours :**

La création d'une œuvre réalisée à partir de canettes de boissons en métal vides récupérées, de toutes contenances, qui doit être originale et harmonieuse avec l'idée sous-jacente de recyclage, puisqu'une canette métal est recyclable à l'infini ! Ceci pouvant être exprimé de différentes façons, voir le règlement. L'œuvre ne doit pas dépasser 2m x 2m x 2m maximum.

\*<sup>1</sup> Le Règlement du Concours ART'CAN se trouve sur le site [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

\*<sup>2</sup> Ce dossier de candidature à envoyer pour le 8/10 novembre 2012 comportera :

- **une courte note descriptive de l'œuvre** en 30 lignes maximum
- **un dessin ou une photo de l'œuvre** qui sera proposée à la finale et à l'exposition à la rentrée 2012
- **les coordonnées du candidat**

A noter que les œuvres sélectionnées sur dossier devront être prêtes pour le **19 novembre** l'installation à Paris, le **20 novembre** ayant lieu la Finale à la DesignPack Gallery.

**Pour toutes infos complémentaires, c'est Ema au 01 48 05 19 00**

**L'équipe ADOCOM, Françoise, Ema, Bruno, vous remercie de votre participation.**

**Attention, les dates ont changé**  
**Se référer au dossier d'inscription**

- **Candidature avant Mi Octobre**
- **Dossier de présentation 8 Novembre**
- **Finale le 20 novembre 2012**

**REGLEMENT DU CONCOURS 2012**  
**« ART'CAN TROPHEE »<sup>®</sup>**  
**DES JEUNES ARTISTES ET DESIGNERS**

**Article 1 :**

La société ADOCOM-RP désignée organisateur du concours dont le siège est sis 11, rue du Chemin Vert 75011 Paris, Adresse mail adocom@adocom.fr, Tél. 01 48 05 19 00, Fax 01 43 55 35 08 est mandatée par le BCME (Beverage Can Makers Europe) dans le cadre de son programme de sensibilisation à la collecte « Chaque Canette Compte » pour organiser le concours qu'elle a conçu, désigné Art'Can Trophée.<sup>®</sup>

**Ce concours, sans obligation d'achat, consiste en la création d'une œuvre réalisée à partir de canettes de boisson en métal vides et de toutes contenances que l'on trouve dans le commerce et récupérées par le candidat.**

**Article 2 :**

**Ce concours d'art et de design s'adresse à :**

- **Des concurrents âgés de 18 à 28 ans**, suivant un cursus dans un Etablissement : Beaux Arts sections : sculpture, design, Arts appliqués etc. et pouvant participer seul ou en équipe (jusqu'à 3 personnes maximum). Les Prix en numéraire seront, dans le cas de la réalisation à plusieurs, partagés entre les membres de l'équipe.  
Ou bien,
- Des concurrents indépendants, travaillant déjà dans un studio, atelier, agence, etc.

**Article 3 :**

**Les œuvres à présenter ne doivent pas dépasser 2m x 2m x 2m maximum, et peuvent être :**

- **En volume : montage, assemblage, sculpture, mobile, à partir de canettes vides (récupérées)  
ou bien**
- **Pour une représentation murale ou autre : séparative, suspendue, bas-reliefs, collages etc. également avec des canettes.**

**Sachant que d'autres matières peuvent être ajoutées à l'œuvre, mais dans une proportion de 1 pour 10.**

**Article 4 :**

Les critères de sélection sont : **l'originalité, l'harmonie des couleurs et l'idée sous-jacente de recyclage**, puisqu'une canette métal est recyclable à l'infini, ce qui peut être exprimée de différentes façons laissées au choix créatif du candidat par la transformation progressive des canettes, ou par les mots, le son etc.

**Article 5 :**

En participant à ce concours, le ou les concurrents, seul ou en équipe accepte(nt) que son (leur) œuvre fasse l'objet d'une médiatisation dans le cadre du programme de relations publiques « BCME-Chaque Canette Compte »

#### **Article 6 :**

**Les inscriptions de candidature sont à faire parvenir avant le 15 juin 2012 à l'organisation soit par courrier à l'adresse suivante :**

**ADOCOM-RP  
Concours Art'Can  
11 rue du Chemin Vert  
75011 Paris**

soit via Internet à:  
**adocom@adocom.fr**

Le règlement de ce concours se trouvera sur les sites :

- Adocom : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr), rubrique « Concours ART'CAN »
- BCME-La Boîte Boisson : [www.bcmelaboiteboisson.com](http://www.bcmelaboiteboisson.com)
- Chaque Canette Compte : [www.chaquecanettecompte.fr](http://www.chaquecanettecompte.fr)

Les indications suivantes seront à donner dans l'inscription à candidature :

- ***Nom – Prénom – Date de naissance***
- ***Adresse précise – Numéro de portable et adresse mail du participant ou des membres de l'équipe de réalisation (jusqu'à 3 personnes)***
- ***Nom de l'école ou de l'organisme employant le candidat***

***Autres comme indiqué dans la fiche d'Inscription.***

#### **Article 7 :**

**Le dossier de présentation de l'œuvre est à faire parvenir pour le 15 septembre 2012. Il doit comporter un descriptif de l'œuvre en 30 lignes environ. Et surtout un dessin ou esquisse du projet, ou bien des photos de l'œuvre.**

#### **Article 8 :**

##### **Le pré-jury**

Le pré-jury se réunira à Paris **fin septembre 2012** puis, à partir des dossiers reçus (cf.art.7) l'organisation contactera les 16 réalisations sélectionnées, selon les critères du concours, pour participer à la finale et à l'exposition.

Vernissage à Paris en novembre (13 ou 20) 2012.

#### **Article 9 :**

##### **Modalités d'installation de l'œuvre.**

Les 16 finalistes auront **une demi-journée, la veille de l'évènement** pour finaliser ou monter leurs œuvres. Celles-ci ayant été déposées par leurs soins à l'adresse que l'organisation leur indiquera. Le jour de l'évènement étant réservé à l'exposition, la réunion du Grand Jury et au cocktail de vernissage.

## **Article 10 :**

### **Le Grand Jury**

Le Grand Jury composé de personnalités dans l'univers de la sculpture, de la peinture et des médias, choisira le jour J (cf.art.9) les **3 réalisations gagnantes**. Les Prix du Concours seront remis le même jour aux lauréats pendant le cocktail de vernissage en présence de la Presse et de nombreuses personnalités.

## **Article 11 :**

### **Les Prix :**

**L'œuvre n°1** remporte :

- le Prix de **3000 €**
- le diplôme et le Trophée Art'Can 2012
- le Dossier de presse personnalisé du lauréat et sa diffusion aux médias nationaux et régionaux
- L'hébergement en chambre double (avec autre finaliste)
- Le trajet AR pour Paris (sur base de 150€)  
Soit valeur globale du Prix 3600 euros

**L'œuvre n°2** remporte :

- le Prix de **2000 €**
- le diplôme et le Trophée Art'Can 2012
- le Dossier de presse personnalisé du lauréat et sa diffusion aux médias nationaux et régionaux.
- L'hébergement en chambre double (avec autre finaliste)
- Le trajet AR pour Paris (sur base de 150€)
- Soit valeur globale du Prix 2600 euros

**L'œuvre n°3** remporte :

- le Prix de **1000 €**
- le diplôme et le Trophée Art'Can 2012
- le Dossier de presse personnalisé du lauréat et sa diffusion aux médias nationaux et régionaux
- L'hébergement en chambre double (avec autre finaliste)
- Le trajet AR pour Paris (sur base de 150€)
- Soit valeur globale du Prix 1600 euros

**Les œuvres de la 4<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup>** remportent :

- le diplôme Art'Can 2012
- L'hébergement en chambre double (avec autre finaliste)
- leurs œuvres font parties du grand dossier de presse
- Le trajet AR pour Paris (sur base de 150€)  
Soit valeur globale par personne de 600€

**Article 12 :**

Processus : Après réunion du pré-jury sur dossier fin septembre 2012, les participants présélectionnés seront contactés par ADOCOM par voie postale, ou par courriel.

Les participants ne pourront considérer leur sélection comme définitivement acquise qu'après réception d'un courrier officiel de l'Organisateur.

Les Prix offerts aux gagnants (cf.art.11) ne peuvent donner lieu à une contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en argent (totale ou partielle), ni à leur échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit (la dotation par chèque étant envoyée en recommandé avec accusé de réception à la personne de l'équipe désignée qui se chargera de la répartition).

Si les circonstances l'exigent, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de même valeur et de caractéristiques proches.

La non-acceptation des lots, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne aucune contrepartie financière ou autre.

De même, les organisateurs ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent concours, à l'écourter, le proroger ou le reporter.

**Article 13 :**

Les informations nominatives transmises à l'occasion du concours feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 Janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant, en écrivant à la société organisatrice :

ADOCOM – 11 rue du Chemin Vert – 75011 Paris.

**Article 14 :**

L'utilisation par un candidat d'une création appartenant à un tiers, entraîne l'annulation de la participation, et la restitution du gain le cas échéant.

**Article 15 :**

De part leur accord à participer au concours Art'Can, les gagnants autorisent la société organisatrice et la société mandataire à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques en tant que tels sans limite de durée, leurs noms, photos et œuvres, et sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit d'auteur, ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur Prix au Concours Art'Can de référence.

Les 3 œuvres lauréates seront conservées par l'organisateur pendant 2 ans pour expositions et autres événements de relations publiques. Les œuvres seront restituées à leur créateur à l'issue de cette période.

**Article 16 :**

Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile.

Toute fausse indication d'identité ou d'adresse entraîne l'élimination immédiate de la participation.

**Article 17 :**

Le présent règlement du concours est déposé en l'Etude BRISSE-BOUVET-LLOPIS, Huissiers de Justice Associés, 354 rue Saint Honoré, 75001 Paris.

Le présent règlement est consultable sur les sites Internet cités, il peut aussi être obtenu par simple demande écrite adressée à la société organisatrice :

**ADOCOM RP, Concours Art'Can, 11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris**

Le fait de ne pas le demander à la Société Organisatrice suppose qu'il a été téléchargé ou obtenu d'une autre façon par le Candidat.

**Article 18 :**

S'agissant d'un concours, aucune indemnité ne sera accordée au titre de frais engagés pour la participation.

Pour en savoir plus... rendez-vous sur le site **adocom.fr**

**Mars 2012**

The logo for ADOCOM features the word "ADOCOM" in a bold, serif font. A small red graphic element, resembling a stylized flame or a drop, is positioned above the letter "O".

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

**Le Concours des jeunes Artistes et Designers Art'Can Trophée est une création d'ADOCOM-RP déposée.**